

Savoir faire et faire savoir

Voici les deux attitudes proactives et convergentes de plus en plus indispensables à adopter par tout professionnel dans le contexte économique et socioculturel présent et à venir !

Apprenez au cours de la post-formation « Le Marketing et le Management d'un bureau d'architecture » comment les intégrer dans votre pratique quotidienne du métier.

Recevez les « clés » qui vous permettront d'utiliser des techniques de marketing et de communication, ainsi que des outils de gestion adaptés à la spécificité de votre profession libérale d'architecte, tout en agissant en véritable « agent économique » rigoureux et performant.

Préparez-vous à maîtriser l'avenir de votre domaine d'activité, en prenant les meilleures décisions stratégiques pour votre évolution professionnelle et en anticipant les besoins futurs de vos clients.

Les organisateurs de la post-formation « Le Marketing et le Management d'un bureau d'architecture », architectes comme vous, ont acquis une sérieuse expérience basée sur les 5 précédentes sessions annuelles organisées depuis 2003. Ils s'adjoignent les compétences de formateurs spécialisés dans ces matières, ils adaptent les cours donnés en fonction des attentes, des souhaits et des suggestions d'amélioration formulées par les différents participants.

Ils mettent tout en œuvre pour que cette post-formation vous apporte une plus-value dans l'exercice passionnant, mais de plus en plus exigeant, de la profession d'architecte.



Informations pratiques :

Le marketing et le management d'un bureau d'architecture

- > **Cible :**
Architectes, ingénieurs-architectes
- > **Lieu :**
Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Wallonie - Liège
Bd de la Constitution 41, 4020 LIEGE
- > **Dates & heures :**
Vendredi 23 mai de 09H30 à 18H00
Samedi 31 mai de 09H30 à 18H00
Samedi 07 juin de 09H30 à 18H00
Vendredi 13 juin de 09H30 à 20H00
- > **Particularité :**
La 4^e journée du V. 13 juin est également accessible aux architectes qui ne souhaitent pas suivre toute la post-formation, moyennant un droit d'inscription pour cette journée uniquement.
- > **Clôture :**
Conférence de M^{me} Nathalie BEKX le vendredi 13 juin à 17H00, suivie d'une réception de 19H00 à 20H00, accessibles sur réservation à un large public de professionnels touchant le secteur de la construction
- > **Coût :**
 - pour les 4 journées : 160,00 EUR avec chèques-formation (32 chèques) ou 640,00 EUR sans chèques formation
 - pour la 4^e journée uniquement : 50,00 EUR
 - comprend : syllabus, lunches, pauses-café et réception de clôture
- > **Renseignements :**
Frédérique GOUDER, GAR asbl
Tél. 04 341 81 20 · gar.asbl@saintluc.com
Ileana RADULESCU
tél. 04 388 20 38 · postformations.architectes@skynet.be
- > **Coordinateurs de la post-formation :**
Jean-Marie FAUCONNIER & Ileana RADULESCU



L'Institut Supérieur d'Architecture **Saint-Luc** de Wallonie - Liège et le **GAR** asbl (Groupe d'Ateliers de Recherche)

organisent la **6^e session annuelle** de la post-formation professionnelle

Le marketing et le management d'un bureau d'architecture

Les V. 23 et Sa. 31 mai, Sa. 07 et V. 13 juin 2008
ISA Saint-Luc de Wallonie - Liège
Boulevard de la Constitution 41
4020 Liège

Le marketing et le management d'un bureau d'architecture



Bulletin d'inscription

à remplir en lettres majuscules et à renvoyer

**le plus rapidement possible et au plus tard pour
le vendredi 16 mai 2008** par fax au n° 04 341 81 13,
SVP. Merci. *NB : Nombre de places limité !*

Nom, prénom :

Titre :

Rue, n° :

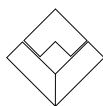
CP, commune :

Tél.: Fax :

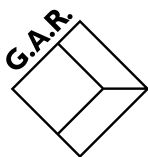
GSM :

Email :

- Je m'inscris à la post-formation complète et verse ce jour un acompte de **25,00 EUR** au compte du GAR asbl n° 001-2438658-57. *(Ce montant sera remboursé intégralement sur présentation, avant le début de la post-formation, du document indiquant votre n° d'autorisation et votre code d'utilisation des chèques-formation ou, en cas de non-utilisation des chèques-formation, après réception du paiement intégral de la post-formation.)*
- Je m'inscris uniquement à la journée ouverte du V. 13 juin 2008 (y compris conférence et réception de clôture) et verse ce jour **50,00 EUR** de frais de participation au compte du GAR asbl n° 001-2438658-57. *(Une facture vous sera délivrée après paiement.)*
- Je m'inscris uniquement à la conférence et réception de clôture du V. 13 juin 2008.



Institut Supérieur
d'Architecture **Saint-Luc**
Wallonie-Liège



Boulevard de la Constitution 41, 4020 Liège

Grâce à l'aide des **CHÈQUES-FORMATION**, notre post-formation « *Le marketing et le management d'un bureau d'architecture* » ne vous coûtera que 160,00 EUR pour 32 heures de cours, soit 40,00 EUR par journée ... !

> **Pour qui ?**

Les indépendants et les PME (dont, notamment, les architectes), assujettis à la TVA et dont le siège d'activité est situé en **Région wallonne**.

> **Comment ?**

Un chèque-formation coûte 15,00 EUR. L'achat de 32 chèques-formation coûte donc au participant 480,00 EUR. Après la fin de la formation, le participant est remboursé de 320,00 EUR, donc la formation ne lui coûte que 160,00 EUR au total, soit 40,00 EUR par journée ou 5,00 EUR / heure.

> **Pour commander les chèques-formation :**

S'inscrire auprès du Service Chèque-Formation du FOREM Conseil tél. 02/ 547 55 86, fax 071 20 67 62
formation@sodexho-pass.be · www.chequeformation.be

> Pour les architectes indépendants ou employés dont le domicile et/ou lieu de travail est situé en **Communauté germanophone**, un **subside BRAWO** peut être obtenu sur demande avant le début de la formation auprès du Ministère de la Communauté germanophone.

Info : tél. gratuit : 0800 92 187
www.wib.be ->BRAWO

> Pour la **Région de Bruxelles-Capitale** :

Info : Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)
tél. 02 422 00 20, fax 02 422 00 43
ecosubsibru@abe.irisnet.be · www.ecosubsibru.be

Autres activités organisées par l'ISA Saint-Luc

- Formation Européenne de Spécialisation en Restauration du Patrimoine Architectural (FESRPA) (400 heures / 2 ans).
- Exigences et perspectives du développement durable dans le processus de conception architecturale (250 heures / 2 ans)
- Expositions, conférences, etc..

Pour info : Annie BOUTEFEU · tél. 04 341 81 14
annie.boutefeu@saintluc.com · www.saint-luc.org

Programme 2008 [32 heures]

(Les organisateurs se réservent le droit d'opérer des modifications dans le programme ou d'annuler la formation, le cas échéant.)

JOUR - HEURES	FORMATEUR	INTITULE DU COURS	EXPLICATION
ve 23 mai 1			
09H30 – 09H45	Les organisateurs	Accueil, présentation du programme, processus des chèques-formation, formulaire d'inscription, attentes des participants	
09H45 – 12H30	Mme Ileana RADULESCU et M. Jean-Marie FAUCONNIER, architectes, consultants marketing, Tilff (à confirmer)	l' « esprit marketing »	Introduction au marketing pour les architectes : le marketing est-il compatible avec l'éthique d'une profession libérale ? En quoi la pratique des techniques du marketing peut-elle aider les architectes ? Analyse SWOT(angl.) = AFOM (fr.) de la profession : les Atouts et Faiblesses de l'architecte par rapport aux Opportunités et Menaces du contexte actuel (économique, socio-culturel, etc.) L'établissement et le suivi d'un Plan Marketing comme outil global de communication
12H30 – 13H45	LUNCH à la cafétéria ISA Saint-Luc (plats froids ou chauds au choix, boissons)		
13H45 – 18H00	M. Didier JORIS, HEC, Liège	Communiquer, négocier, convaincre	La communication avec les clients et la négociation des contrats : comment l'application des techniques de la communication peut-elle convaincre le client du bon choix de l'architecte et des bons termes d'une convention ? Comment l'architecte peut-il mieux cerner l'attitude et les souhaits de son client ?
sa 31 mai 2			
09H30 – 12H30	M. Dominique FAUCONNIER, expert-comptable et fiscal, Liège	La compréhension des documents comptables comme outils de gestion	L'établissement et l'analyse du compte d'exploitation : tant pour l'exercice en personne physique que pour celui dans le cadre d'une personne morale, la gestion financière doit passer par une comptabilité rigoureuse permettant une lecture du niveau de rentabilité de l'activité de l'architecte et de son bureau.
12H30 – 13H45	LUNCH à la cafétéria ISA Saint-Luc (plat froid, boissons)		
13H45 – 18H00	M. Philippe VERMEREN, architecte, Namur	Une méthode analytique de calcul des honoraires	Comment estimer la valeur des honoraires pour les prestations de l'architecte, indépendamment du montant des travaux des entreprises pour la réalisation de l'ouvrage ?
sa 07 juin 3			
09H30 – 12H30	M. Jean-Pierre GAVRAY, ingénieur architecte, planificateur, Bruxelles	Programmation, coordination et planification d'un projet et d'une réalisation	La coordination générale des activités et des acteurs, dans l'espace et la durée, depuis la conception jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage. Partage d'expériences.
12H30 – 13H45	LUNCH à la cafétéria ISA Saint-Luc (plat froid, boissons)		
13H45 – 18H00	M. Guy BRIEN, architecte, Embourg	ARCHIAID, Un programme de gestion informatisée spécifique pour les bureaux d'architecture	La gestion du temps doit amener une amélioration de la rentabilité pour accorder toute la disponibilité et les moyens nécessaires à la créativité et à la communication. ARCHIAID est un outil de gestion des prestations et des frais d'un bureau d'architecture de petite et moyenne taille, permettant d'organiser le suivi économique de projets. De la prospection à la facturation, ARCHIAID P® propose une vue globale et intégrée permettant d'optimiser les prévisions de facturation, de maîtriser les marges, de suivre en temps réel le niveau d'activité des ressources, de contrôler les temps par mission, etc.
ve 13 juin 4			
JOURNEE OUVERTE, de 09H30 à 20H00, aux architectes qui ne souhaitent pas participer à l'ensemble de la formation			
09H30 – 12H00	M. Fredy MOUREAU, architecte, Administrateur Délégué AR-CO, Bruxelles	Comment éviter les pièges de la responsabilité civile professionnelle ?	Jusqu'à présent l'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle, en ce compris la décennale, était une obligation déontologique. La nouvelle assurance contenue dans l'AR lié à la Loi LARUELLE est désormais légalement obligatoire et modifie les règles.
12H00 – 13H15	LUNCH à la cafétéria ISA Saint-Luc (plats froids ou chauds au choix, boissons)		
13H15 – 16H15	M. Luc TILMAN, consultant PARTENA, Charleroi	La création d'une société : AVANTAGES et inconvénients	Le 1er juillet 2007 est entré en vigueur la Loi LARUELLE qui permet aux architectes de mettre à l'abri leur patrimoine personnel en exerçant leur profession dans le cadre d'une personne morale. Comment constituer une telle société ? Quels sont les avantages de l'exercice en société, tant sur le plan patrimonial que fiscal ou social ?
16H15 – 16H45	Les organisateurs et les participants	Appréciation de la post-formation, conclusions de la session 2008	Synthèse du questionnaire d'évaluation de la post-formation par les participants, suggestions d'amélioration, etc. Distribution des certificats de participation.
17H00 – 19H00	Mme Nathalie BEKX, Société Bekx & X – BeXperts, Mechelen	CONFÉRENCE : Prospective et tendances pour le secteur de la construction Question-réponses / Remerciements <i>NB : La conférence est accessible à un large public professionnel : architectes, entrepreneurs, commanditaires, institutions financières, pouvoirs publics, sur inscription. Une invitation spécifique sera envoyée.</i>	Une analyse approfondie et à la fois vivante des tendances économiques, socioculturelles, environnementales, etc., dans le domaine de la construction, actuellement en pleine mutation, permettra aux professionnels du secteur de mieux cerner l'évolution du marché. Il devient aujourd'hui essentiel de pouvoir anticiper les besoins futurs des clients et de prendre ainsi les meilleures décisions stratégiques pour développer chacun son offre de services (et de produits) la plus appropriée.
19H00 – 20H00	Réception de clôture, contacts entre participants, formateurs, sponsors et organisateurs, partage d'expériences		